

La Ville est à la recherche d'un·e

Monteur·euse de ligne (C)

Division Hydro-Magog (opérations)

Poste temporaire (12 mois avec
possibilité de prolongation)

Classe 6

Sommaire du poste

Relevant du Directeur·adjoint, Division Hydro-Magog (opérations), le titulaire effectue des travaux comportant la construction, l'entretien, la réparation, la modification et le dépannage du réseau électrique hors tension, aérien et souterrain, selon les méthodes de travail prévues et les règles de sécurité. Le titulaire est également en apprentissage des tâches de montage de ligne hors tension ou sous tension (basse tension) et assimile le fonctionnement du réseau électrique de la ville. De façon générale, son rôle est d'assister un monteur de niveau supérieur. Il sera en apprentissage et en développement de compétences en vue de devenir un monteur complètement habileté selon la progression des monteuses.

Notre offre :

- Un taux horaire compétitif à partir de 31,85 \$ pouvant aller jusqu'à 35,82 \$ établi selon l'expérience et qui augmentera selon le plan de progression des monteuses;
- Un horaire de 40 heures par semaine, réparties sur 4 jours en période estivale (et vendredi après-midi de congé le reste de l'année);
- Un environnement de travail ayant à cœur la santé et la sécurité de ses travailleurs.

Exigences et qualifications requises

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en montage de lignes électriques et de télécommunications avec plus d'un (1) an d'expérience liée à la fonction;
- Détenir la certification de secouriste en milieu de travail ou être apte à l'obtenir dans un délai raisonnable;
- Détenir l'ASP construction;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 3 (classe 1 un atout ou être apte à l'obtenir dans un délai d'un an).

Connaissances et profil requis

- Connaître les principes de l'électricité, les techniques, les pratiques ainsi que les connaissances des risques liés au métier de monteur et les normes de sécurité qui s'y appliquent;
- Connaître les règles de sécurité applicables au métier;
- Être apte à effectuer des travaux en hauteur, dans des espaces restreints et à utiliser des éperons;
- Être apte à effectuer des travaux lourds (aucune limitation physique);
- Avoir une bonne dextérité manuelle;
- Avoir la capacité et l'endurance à travailler dans des conditions météorologiques variables;
- Communiquer de manière efficace.